



Mère Marie-Léonie, « l'humble parmi les humbles », canonisée

Ce dimanche 20 octobre, place Saint-Pierre, le Pape préside la messe de canonisation de la religieuse canadienne. Native du Québec et fondatrice des Petites sœurs de la Sainte-Famille, mère Paradis eut à cœur de fonder une congrégation voulant se mettre au service du ministère des prêtres. Jacques Gauthier, auteur de « Sainte Marie-Léonie » -un ouvrage biographique paru aux éditions NOVALIS (2024), nous dévoile le quotidien d'une femme « toute de cœur ».

Vianney Gillot – Cité du Vatican - 20 Octobre 2024

« Une sainteté joyeuse, une sainteté humble, légère et libre » voilà comment l'auteur québécois caractérise la vie de cette sœur née au milieu du XIXe siècle. Mère Marie-Léonie Paradis n'est pas une sainte aux grands éclats mais elle s'est attelée à répéter sans cesse, dans un abandon mystique, « tout pour vous mon Dieu ». Elle a transmis cette vocation à toute sa congrégation qui fête aujourd'hui, la vie sanctifiée d'une enfant du Québec.

Un charisme de « piété et de dévouement »

Mère Marie-Léonie débuta sa longue vie de service en entrant, à 14 ans, chez les sœurs marianistes de Sainte-Croix où elle découvrit son goût pour l'enseignement. Cette première vocation l'a amenée à partir en mission aux États-Unis. Pour Jacques Gauthier, cette période « va lui être profitable parce qu'elle va apprendre l'anglais et elle va fonder plusieurs maisons aux États-Unis ». Rappelée au Canada pour servir au Collège Saint-Joseph de Memramcook, c'est dans cette province du Nouveau Brunswick qu'elle fonda en 1880 la communauté des Petites sœurs de la Sainte-Famille dont la mission est d'assister les prêtres dans leur ministère en entretenant les presbytères, les sanctuaires et les séminaires. « Les prêtres avaient besoin d'aide », ajoute Jacques Gauthier.

« Très rayonnantes par leur vie de prière », le biographe québécois se dit touché par la spiritualité de ces sœurs portées par le testament spirituel de leur fondatrice. Mère Marie-Léonie Paradis est « une femme de foi, une femme de bonté, elle a vraiment vécu l'Évangile ». Selon lui, mère Marie-Léonie par la vocation de sa communauté, a exercé un « sacerdoce baptismal ». Grande passionnée de l'Eucharistie, elle donna comme devise aux Petites sœurs de la Sainte-Famille « Piété et dévouement ». À son décès en 1912, mère Marie-Léonie laissa après elle une communauté implantée au Québec, au Honduras et en Italie, forte de plusieurs milliers de sœurs consacrées.

Un héritage spirituel fort

Le charisme de la congrégation fondée par Marie-Léonie Paradis faisait d'autant plus sens qu'à l'époque les vocations sacerdotales étaient nombreuses et les séminaires étaient pleins. Le siècle a changé mais l'enseignement de la future sainte reste une source d'inspiration évidente pour notre siècle, estime Jacques Gauthier. Elle disait aux sœurs de sa communauté « soyez humbles, sans aucune prétention, aimant faire plaisir aux autres et vous serez toujours heureuses » et, pour l'auteur cette sainte, qui s'est faite « icône du cœur de Dieu », nous fait connaître le Christ par son témoignage de vie simple, libre et humble.

« L'humble parmi les humbles, c'est d'ailleurs ainsi que le Pape Jean-Paul II qualifia la religieuse lors de sa béatification célébrée en septembre 1984. Quarante ans plus tard, le Pape François mettra de nouveau cette vie de service à l'honneur. Il préside sa messe de canonisation ce dimanche place Saint-Pierre.

Link: <https://www.vaticannews.va/fr/eglise/news/2024-10/mere-marie-leonie-l-humble-parmi-les-humbles-bientot-canonisee.html>



BUREAU DE PRESSE DU SAINT-SIÈGE

Mercredi 16 Octobre 2024

Audience Générale

Traduction non officielle

Chers frères et sœurs, bonjour !

Avec la catéchèse d'aujourd'hui, nous passons de ce qui nous a été révélé sur l'Esprit Saint dans l'Écriture Sainte à la façon dont il est présent et à l'œuvre dans la vie de l'Église. Au cours des trois premiers siècles, l'Église n'a pas ressenti le besoin de formuler explicitement sa croyance en l'Esprit Saint. Dans le plus ancien Credo de l'Église, le Credo dit des Apôtres, après avoir proclamé : « Je crois en Dieu le Père, créateur du ciel et de la terre, et en Jésus-Christ, qui est né, est mort, est descendu aux enfers, est ressuscité et est monté aux cieux », on ajoute : « [Je crois] au Saint-Esprit », sans aucune précision.

C'est l'hérésie qui a poussé l'Église à préciser cette foi. Lorsque ce processus a commencé - avec saint Athanase au quatrième siècle - c'est l'expérience de l'Église de l'action sanctificatrice et divinisatrice du Saint-Esprit qui a conduit l'Église à la certitude de sa pleine divinité. Cela s'est produit lors du Concile œcuménique de Constantinople en 381, qui a défini la divinité du Saint-Esprit dans les termes bien connus que nous répétons encore aujourd'hui : « Je crois en l'Esprit Saint, qui est Seigneur et qui donne la vie ; il procède du Père et du Fils ; avec le Père et le Fils, il reçoit même adoration et même gloire ; il a parlé par les prophètes ».

Dire que le Saint-Esprit « est Seigneur » revient à dire qu'il partage la « Seigneurie » de Dieu, qu'il appartient au monde du Créateur et non à celui des créatures. L'affirmation la plus forte est qu'il a droit à la même gloire et au même culte que le Père et le Fils. C'est l'argument de l'égalité dans l'honneur, cher à Saint Basile le Grand, qui fut le principal architecte de cette formule.

La définition conciliaire n'était pas un point d'arrivée, mais un point de départ. En effet, après avoir surmonté les raisons historiques qui avaient empêché une affirmation plus explicite de la divinité de l'Esprit Saint, elle sera sereinement proclamée dans le culte et la théologie de l'Église. Déjà Saint Grégoire de Nazianze, au lendemain de ce Concile, affirmera sans ambiguïtés : « L'Esprit Saint est-il donc Dieu ? Certainement ! Est-il consubstantiel ? Oui, s'il est vrai Dieu » (*Oratio 31, 5.10*).

Que nous dit, à nous croyants d'aujourd'hui, l'article de foi que nous proclamons chaque dimanche à la Messe ? Autrefois, il s'agissait surtout de l'affirmation que l'Esprit Saint « procède du Père ». L'Église latine a rapidement complété cette affirmation en ajoutant, dans le Credo de la Messe, que l'Esprit Saint « procède aussi du Fils ». Comme l'expression « et du Fils » se dit en latin "*Filioque*", cela a donné lieu à la querelle connue sous ce nom, qui a été la raison (ou le prétexte) de tant de litiges et de divisions entre Église d'Orient et Église d'Occident. Il n'est certainement pas question d'aborder ici cette question qui, par ailleurs, dans le climat de dialogue instauré entre les deux Églises, a perdu l'âpreté du passé et permet d'espérer une pleine acceptation réciproque, comme l'une des principales « différences réconciliées ».

Après avoir surmonté cette pierre d'achoppement, nous pouvons aujourd'hui valoriser la prérogative la plus importante pour nous qui est proclamée dans l'article du Credo, à savoir que l'Esprit Saint est « vivifiant », c'est-à-dire qu'il donne la vie. Nous nous demandons : quelle vie donne l'Esprit Saint ? Au début, dans la création, le souffle de Dieu donne à Adam la vie naturelle ; d'une statue de boue, il fait de lui « un être vivant » (cf. *Gn 2,7*). Maintenant, dans la nouvelle création, c'est l'Esprit Saint qui donne aux croyants la vie nouvelle, la vie du Christ, la vie surnaturelle, en tant qu'enfants de Dieu. Paul peut s'exclamer : « La loi de l'Esprit qui donne la vie dans le Christ Jésus t'a libéré de la loi du péché et de la mort » (*Rm 8,2*).

Où est donc la grande et consolante nouvelle pour nous ? C'est que la vie qui nous est donnée par l'Esprit Saint est une vie éternelle ! La foi nous libère de l'horreur de devoir admettre que tout s'arrête ici, qu'il n'y a pas de rédemption pour la souffrance et l'injustice qui règnent en souveraines sur la terre. Une autre parole de l'Apôtre nous l'assure : « Si l'Esprit de Dieu qui a ressuscité Jésus d'entre les morts habite en vous, celui qui a ressuscité Jésus, le Christ, d'entre les morts donnera aussi la vie à vos corps mortels par son Esprit qui habite en vous » (*Rm 8,11*).

Cultivons cette foi aussi pour ceux qui, souvent sans faute de leur part, en sont privés et n'arrivent pas à donner un sens à la vie. Et n'oublions pas de remercier Celui qui, par sa mort, a obtenu pour nous ce don inestimable !